

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMAP DU POTAGER

30 janvier 2025

Participation :

- 16 pouvoirs
- 13 amapien.e.sprésent.e.s (dont 5 référentes et le trésorier)
- Les paysan.ne.sprésent.e.s : Boris Mirvaux (Ferme de l'Humus), Emilie Hecquet, Xavier Philippe, Justine Hoeppe, Bénédicte pour Pierre Dancoisne, Vincent Malgras, Basile Renard Desprez, Inès Deraeve, Julien Vandoolaeghe, Philippe BEQUET

Propos introductif de la présidente, Sandra GIRAUDET :

On note toujours avec beaucoup de déception que le nombre d'amapien.e.s continue de décroître.

Si la présence sur le salon Agora, la fête des plantes du 1^{er} mai ou l'organisation du festival AlimentTerre permet de parler des AMAPS auprès du public et des journalistes (interview France Bleue à Agora) et même si les personnes sont intéressées le jour J, elles ne concrétisent généralement pas par la suite.

Pourquoi ?

⇒ Peut-être faudrait-il prendre leur mail pour les recontacter par la suite ?

Ce qui fonctionne un tant soit peu, c'est le "parrainage" par les amapien.e.s, pour des amis ou la famille.

Il y a eu environ 6 contrats essai d'un mois, qui n'ont pas abouti pour des raisons d'organisation du temps. Les personnes qui ont essayé n'ont pas du tout remis en compte le prix ou la qualité.

Dans les discussions, est fait le constat que peu d'adhérent.e.s sont présent.e.s à cette l'AG.

Pourquoi sommes-nous si peu à participer à ce temps d'échanges et de partage avec les paysan.ne.s ?

Doit-on modifier le calendrier de l'AG ?

Faut-il organiser une autre réunion à la mi-saison ?

Bilan Emilie HECQUET :

⇒ Contrats viande (Agneau/veau/bœuf)

Agneau/veau (5/6 colis) : baisse de 20% ; il s'agit d'une tendance générale, pas uniquement pour notre AMAP.

Bœuf : les ventes restent stables pour l'AMAP (9 colis, 2x dans l'année)

Poulet (débuté en 2023) : Filière qui fonctionne plutôt bien suite à la diminution post-covid de la consommation de viande rouge

Pain : il n'y a plus de vente de pain à l'AMAP du potager, seulement à l'AMAP de Berck et RUE (le mardi : 100 à 150 pains)

Pâtes : cette production est devenue plus accessoire actuellement.

A propos de la ferme : constat que la consommation de viande bovine a repris par rapport à la diminution observée après la pandémie.

Environ 50 bovins sont nés et élevés à la ferme. Ils sont nourris avec les cultures produites sur place, de même que les poulets. Ce circuit fermé permet une meilleure rentabilité.

Emilie a récupéré 11 hectares de terres cultivables pour les céréales, via un propriétaire qui tenait à installer un producteur bio. Ces terres sont en phase de conversion en bio, c'est pourquoi la 1^{ère} vente a été effectuée en conventionnel, à perte.

Un taureau (Raoul, race de SALERS) a été introduit dans la ferme à la suite d'un problème d'insémination artificielle l'année précédente, probablement car les vaches étaient trop nourries. Il y a eu dans un premier temps le prêt d'un taureau, puis l'achat de Raoul.

Cette année, deux restaurants gastronomiques et une pizzeria ambulante ont commencé à acheter des carcasses à la ferme et propose la viande à la carte de leur établissement.

Il est noté une perte considérable cette année pour les agneaux, en raison de la Fièvre Catarrhale Ovine.

Emilie informe que les tarifs à l'abattoir ont augmenté de 30% (prix à la tête et pas au kilo). Elle tâche néanmoins de stabiliser ses tarifs pour les consommateurs.

Anne-Sophie VERNAELDE reste référente des produits d'Emilie en 2025. En 2026, Sandra GIRAUDET assurera la référence.

Vincent MALGRAS (Pommes) :

L'année particulièrement pluvieuse a entraîné une perte d'arbres. Le trop plein d'eau a provoqué une asphyxie racinaire et plusieurs pommiers sont en train de mourir sur une partie du verger.

Jus de pommes : actuellement, l'offre ne suit pas la demande.

Vinaigre : Vincent est en phase de test pour proposer prochainement des vinaigres aromatisés avec des plantes ajoutées.

Sédums : malgré le trop plein d'eau, cette production/vente fonctionne bien. Elle permet d'être présent sur les fêtes des plantes (d'avril à octobre) et de compléter le chiffre d'affaires.

Néanmoins, la pluie a aussi diminué les ventes des foires aux plantes en 2024 (par exemple : 3 jours de pluie à Bruxelles)

Un restaurant étoilé a pris contact avec Vincent pour proposer ses jus à la carte.

Bénédicte (Verger de la Planquette) :

Bénédicte rappelle que les AMAP sont des associations précieuses pour les producteurs.

Cela fait maintenant deux ans que les produits du Verger sont proposés à l'AMAP.

Les conséquences du changement climatique s'observent quotidiennement sur les cultures : difficulté de pollinisation, pas de « vrais » étés, ni de « vrais » hivers, etc... Par conséquent, les fruits ont tendance à prendre des « coups de soleil » qui les nécrosent => il devient nécessaire de les protéger avec de l'argile qui agit comme une protection solaire.

En outre, l'apparition de nouveaux ravageurs et les marches arrière sur les mesures agro-environnementales (par exemple la législation mouvante sur les néonicotinoïdes) sont inquiétantes pour l'avenir.

Xavier PHILIPPE (produits laitiers de chèvre) :

Pour Xavier, 2024 a été une bonne année. 70% des ventes se font en AMAP ; le reste est proposé en filière bio dans les magasins, restaurants, etc...

Néanmoins, il a dû jeter 24 kilos de tomme cette année car celle-ci s'était abîmée à l'intérieur.

Xavier continue de développer les visites scolaires au sein de sa ferme. Ce dispositif prend de l'importance et il reçoit, entre autres, beaucoup d'anglais, de belges, de luxembourgeois, ce qui équivaut à environ 2000 enfants par an.

Outre la transmission du savoir qui lui tient à cœur, cela constitue un bon complément financier.

L'emploi d'une saisonnière sur 7 mois de l'année a par ailleurs été possible, car le père de Xavier ne pouvait plus aider sur l'exploitation en raison de problèmes de santé.

Le début des naissances des chevreaux aura lieu d'ici la mi-mars. Une nouvelle visite de la ferme est prévue le 5 avril 2025.

Xavier fait également le constat que la filière Bio est en souffrance ; il relate énormément de déconversions autour de lui. Les causes majoritairement évoquées sont que « *ça ne rapporte plus* ».

La conséquence directe pour sa ferme est qu'il doit chercher de plus en plus loin pour trouver des aliments pour ses animaux.

Christine SEGARD, référente des produits de Xavier, va quitter la région et ne pourra plus assurer cette mission. C'est Sandra GIRAUDET qui reprend la gestion des contrats et qui transfère la référence des légumes à Cylène CHEFDEVILLE.

Justine HOEPPE (Légumes) :

31 paniers par distribution en 2024.

Une saison particulièrement pluvieuse associée à un manque de soleil a empêché certains légumes de pousser, aussi la production a-t-elle été « *catastrophique* ». Il s'agit pour Justine de la « *pire année depuis 10 ans* », avec l'angoisse de ne pas savoir ce qu'ils vont mettre dans les paniers.

Par ailleurs, le taux de précipitations actuel est inquiétant et il est noté que « *si ça continue ainsi, dans un mois il ne sera toujours pas possible de planter* ».

Si la météo est importante pour la production, elle l'est aussi pour la vente (pluie durant les jours de marché = moins de clients).

Actuellement, les légumes sont récoltés à la main et il est impossible de venir avec un véhicule sur le terrain détrempé, ce qui prend énormément de temps pour peu de légumes à récolter.

L'avantage principal de l'AMAP pour les maraîchers reste que les produits sont vendus à l'avance et qu'il n'y a pas de perte dans ce mode de vente.

Sandra rappelle que dans les salons type AGORA, où l'AMAP communique, il est toujours aussi difficile de convaincre les gens du bien-fondé de ce système.

Cylène CHEFDEVILLE reprend la référence des légumes.

Julien VANDOO LAEGHE (Œufs) :

L'année a été bonne, avec des ventes stables sur l'AMAP et les autres réseaux de distribution.

Tous les ans, il faut enfermer les poules à partir de mi-novembre pour la grippe aviaire ; elles ressortent au printemps.

Un vide sanitaire obligatoire est effectué chaque année.

Basile RENARD-DEPREZ (Pain) :

Basile indique que s'il s'en sort « *à peu près* » il est néanmoins à la recherche d'un emploi salarié comme boulanger ; il se tient prêt à partir en fonction des opportunités qui se présenteront à lui.

En effet, il fait le constat que son fournil n'est pas assez bien équipé et donc pas aussi efficace qu'il le souhaiterait. Par ailleurs, être seul et « *à son compte* » peut s'avérer complexe et il s'agit d'une configuration qui, pour l'heure, ne lui convient pas véritablement.

Ces éléments expliquent notamment pourquoi le dernier contrat est plus court, Basile se laissant la possibilité de partir rapidement s'il trouve une offre qui lui convient.

Inès DERAËVE (lentilles, farine, biscuits, pâtes, huile) :

Sur les ventes : un peu moins de contrats à l'AMAP, toutefois les ventes restent bonnes et il y a souvent des rajouts de commandes à la dernière minute.

Pour Inès, l'AMAP représente toujours un bon complément dans le chiffre d'affaires.

Pour le reste, les « ventes à la ferme » fonctionnent bien, ainsi que la vente dans les épiceries de Villers Bretonneux et Rosières en Santerre.

Sur la production : 2024 n'a pas été une bonne année en céréales (entre 10 et 15 quintaux l'hectare). Une partie du blé est commercialisée en vente directe et l'autre partie en coopérative. Cependant, la

partie « coopérative » a diminué au profit de la vente directe, ce qui a été bénéfique puisque les prix de vente y ont baissé.

Sur la ferme : l'organisation d'ateliers de « Fabrication de pain » auprès des particuliers complète un peu le chiffre d'affaires.

En 2024, de l'investissement en matériel qui permet de gagner en confort de travail a pu être effectué, notamment via des subventions intéressantes.

Véronique BACH est en tuilage avec Christine SEGARD en 2025 et prendra la référence des produits d'Inès.

Philippe BEQUET (Miel) :

Philippe s'excuse d'avoir eu peu de temps pour venir lui-même lors des distributions. Sa famille s'est agrandie avec l'arrivée d'un troisième enfant il y a un an, et l'organisation familiale et professionnelle lui laisse actuellement peu de temps pour se déplacer.

Par ailleurs, il est heureux d'annoncer que le miel de Tilleul de Picardie est sur le point d'être labellisé « IGP » (Indication géographique protégée). RDV le 15 novembre 2025 au cloître DEWAILLY à Amiens pour un événement consacré à ce sujet.

Sur la production/vente : l'année pluvieuse n'a pas permis une très bonne récolte. Si cela n'a pas mis l'exploitation en danger, il ajoute que la persistance des intempéries pourrait devenir problématique.

L'AMAP du potager est la seule AMAP avec laquelle travaille Philippe. L'essentiel des ventes est réalisé en magasins.

Sur la ferme : Philippe vient d'embaucher en CDI le saisonnier qui travaillait avec lui depuis de trois ans.

Boris et Joséphine MIRVAUX (Ferme de l'HUMUS) :

Une première distribution de leurs produits a eu lieu en fin d'année 2024.

L'activité de la ferme de l'Humus est récente. La création d'un verger est en cours et dans l'attente que les arbres poussent, Joséphine et Boris transforment des produits récoltés en divers endroits, même chez des particuliers.

L'AMAP ne propose pas de contrat pour l'instant, car les volumes ne sont pas encore suffisants. Les distributions restent pour l'heure occasionnelles sous forme de bon de commande.

On peut retrouver les produits de la ferme dans les coopératives Abricoop et LePeuplié.

Louise DALLE (Hérberie), représentée par Cylène CHEFDEVILLE, référente :

Louise se dit « très contente » de sa collaboration avec l'AMAP.

Les ventes sont stables ; il s'agit principalement du même groupe de personnes qui commandent et qui « réclament » si leur stock est en berne.

Les produits de Louise sont aussi vendus en épiceries.

Shan WILLIAMS est actuellement en tuilage pour reprendre la référence des tisanes.

Jean-Louis ROTA (Porc/Poulets) – représenté par Anne-Sophie VERNAELDE, référente :

Ci-dessous le message rédigé directement par Jean-Louis et transmis à sa référente, Anne-Sophie VERNAELDE, qui en a fait lecture lors de l'AG :

Bonjour à toutes et à tous

Etant chez mon employeur cette semaine, je tiens sincèrement à m'excuser de ne pas pouvoir assister à l'assemblée générale de l'AMAP afin d'échanger avec vous sur ma production .

En ce qui concerne mon exploitation , celle-ci est basée sur la production de céréales sur la partie des terres afin d'avoir une certaine autonomie alimentaire pour la partie élevage.

Je produis du blé, de l'orge fourragère , des féveroles, de l'avoine et du maïs.

*Pour la partie élevage , je suis naisseur engraisseur de porc et j'ai une production de poulets de chair.

L'essentiel de la production est commercialisé en vente directe dont l'AMAP du potager qui représente à ce jour environ 10% du chiffre affaire.

Pour cette nouvelle saison , le nombre de contrat porc reste stable , c'est sur la partie poulet que l'on a une légère baisse.

Je tiens à remercier sincèrement les personnes qui me soutiennent dans ma production afin de maintenir l'activité de mon exploitation.

Pour info la prochaine livraison de porc est prévu le jeudi 20 Mars .

Pour les personnes qui souhaitent échanger avec moi ce soir , je vous donne rendez-vous dans 3 semaines (le jeudi 20 Février) lors de la livraison des poulets afin d'échanger ensemble .

Un grand merci à vous tous.

Jean-Louis

Anne-Sophie VERNAELDE reste référente pour les poulets et assurera la référence pour le porc à partir de 2026.

Divers :

⇒ Sur la distribution à la Maison Du Colonel(MDC) une fois par mois : doit-on continuer ?

La MDC a été notre lieu de distribution pendant la pandémie, lorsque nous ne pouvions plus entrer à l'auberge de jeunesse. En reconnaissance de cet accueil solidaire, nous continuons d'y faire une distribution chaque mois, bien qu'il ne soit pas simple pour tout le monde de jongler entre les deux lieux.

⇒ Sur la possibilité de règlement par virement bancaire : les producteurs qui sont d'accord peuvent fournir un RIB à leur référent, qui le communiquera aux amapien.ne.s, avec les modalités à suivre pour utiliser ce mode de paiement.

On note que certains paysans ne préfèrent pas, par soucis logistique.

- ⇒ Recherche d'un référent pour les produits laitiers de chèvre : Sandra prendra le relais de Christine et Cylène se propose de reprendre les légumes si quelqu'un.e accepte de s'occuper de œufs (Shan ?)
- ⇒ Pas de nouvelles candidatures pour le CA, reconduit à l'unanimité
- ⇒ Rapport financier voté à l'unanimité

Bilan financier :

L'année dernière nous avons terminé l'exercice au 18 janvier 2024 avec un solde créditeur de **887,08€**.

- Pour les recettes de l'exercice en cours :

Les recettes sont la somme perçue des cotisations des adhérents, soit **430 € (6 cotisations en moins par rapport à l'année dernière)** depuis le 1er janvier 2024.

Cette année nous profitons également d'un apport exceptionnel d'une somme de **100 €** du au reversement de Sandra de la prime de parrainage perçu lors du transfert de compte du Crédit Coopératif au Crédit Agricole.

- Je vais diviser les dépenses en 2 postes :

- Le premier poste de dépenses concerne les frais fixes et annuels.

Celle-ci comprend

l'adhésion au réseau AMAP HDF (200 €)

l'adhésion à la MAAM (25 €)

espace d'hébergement du site internet (82,07€)

Soit une dépense de **307,07 €**.

- Le deuxième poste concerne le fonctionnement de l'AMAP

- frais de photocopie. (50,00 €)

- cotisation FUAJ (50,00 €)

- Festival alimenterre 2023 (30 €)

- Festival alimenterre 2024 (25 €)

- Cadeau à l'auberge de jeunesse (37,80)

Soit un total de **192,8 €**.

- Le troisième poste de dépenses concerne les biens durables acquis par l'AMAP.

- Rien en 2022

Soit une dépense totale de **499,87 €**.

Du 19 janvier 2024 au 30 janvier 2025 nous avons un bilan bénéficiaire de 30,13€ (530 – 499,87).

Au final nous clôturons l'exercice au 30 janvier 2025 avec un solde créditeur de **887,08 + 30,13 = 917,21€**.

